

Compte rendu

Ouvrage recensé :

BONHOEFFER, Dietrich, *La parole de la prédication. Cours d'homilétique à Findenwalde*

par Ernest Joós

Laval théologique et philosophique, vol. 49, n° 1, 1993, p. 157-159.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/400744ar>

DOI: 10.7202/400744ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Nous voici donc en présence d'une hypothèse de choix pour une prochaine enquête: est-on en train de voir apparaître, au Québec, deux types de pratique pastorale, l'une correspondant au Québec en déclin démographique et l'autre collant davantage aux milieux en forte croissance démographique. Cette hypothèse, qui est une généralisation de ce que l'on observe au niveau des pratiques évaluatives, n'émerge pas du rapport qui n'a jamais associé la taille des paroisses à leur localisation géographique et qui ne met pas en rapport les découvertes de la présente recherche avec d'autres récentes sur les évolutions démographiques au Québec¹. En tout cas, cette hypothèse mérite d'être retenue et explorée.

Bref, nous voilà en présence d'une étude qui a l'immense mérite d'ouvrir un nouveau champ d'exploration et qui promet davantage puisque le présent volume n'est que le premier d'une série de trois sur les pratiques d'évaluation en pastorale. Ce premier rapport d'enquête, sur une question importante mais trop longtemps marginalisée, donne à penser et stimule la recherche.

Gilles ROUTHIER
Université Laval

Dietrich BONHOEFFER, **La parole de la prédication. Cours d'homilétique à Findenwalde**. Genève, Labor et Fides, 1992, 101 pages.

Ce petit livre de Bonhoeffer a été présenté et traduit en français par Henry Mottu. Son titre allemand est *Finkelwalde Homiletik* et il se trouve dans les *Oeuvres Complètes*, vol. IV.

Comme nous l'apprenons dans la présentation, *La parole de la prédication* n'est pas de la main de Bonhoeffer. Ce sont des notes de cours collectionnées par ses étudiants. Ces cours ont été donnés entre 1935 et 1939. Comme les notes de cours en général, elles sont d'une valeur inégale. À part le caractère fortuit de l'ouvrage, il y a d'autres problèmes à résoudre quand on s'aventure sur le terrain théologique comme le fait Bonhoeffer. D'abord, la difficulté n'est pas simplement théologique; je veux dire qu'il ne s'agit pas de redéfinir ce qu'on entend par théologie, mais de ce qu'on entend par être chrétien. Dans ce contexte, d'autres difficultés surgissent qui ne sont pas moins embarrassantes; par exemple, faut-il être chrétien pour prêcher? Et encore, faut-il être et intelligent et chrétien pour prêcher, puisque le livre qui est sous nos yeux enseigne la prédication?

Puis, il faut également tenir compte du fait que c'est un pasteur luthérien qui parle et qui cite souvent Luther sur les questions non seulement strictement théologiques, mais aussi sur les questions pratiques et sur la signification de la liturgie. Nous lisons dans le Supplément, p. 89: «A-t-on prêché selon une interprétation ecclésiale ou non? C'est-à-dire: l'Écriture a-t-elle été lue selon le *sola fide*? La prédication était-elle doctrinalement correcte?» Ici, il faudrait avertir le lecteur, que depuis Vatican II, certaines remarques ne s'appliquent plus au «culte romain» (p. 77: Les Lois de la Parole).

Dès lors, la foi étant au cœur même de la prédication, il faudrait savoir si l'on peut enseigner la foi. On glisse donc d'une difficulté à l'autre, puisque la question ne sera plus ce qu'est la théologie, mais si la théologie peut enseigner la foi. Or, la foi a-t-elle une définition, si toute définition finit inévitablement par devenir un exercice intellectuel? Si la foi n'est autre qu'un exercice intellectuel, notre tâche sera très facile: la prédication devra aussi être un exercice intellectuel, et les plus intelligents seront les meilleurs prêcheurs. Mais alors, ils devraient également être les meilleurs chrétiens, ce qui est une affirmation bien contestable.

1. Cf. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*, Boucherville, Gaëtan Morin, 1989.

Nous voici à notre problème : si l'on passe en revue et la vie et les écrits de Bonhoeffer lui-même et les compte rendus sur cette vie et sur ces oeuvres, nous n'avons pas beaucoup de chance de nous faire une idée valable sur le théologien et sur le chrétien qu'était Dietrich Bonhoeffer. Nous pouvons avancer le jugement suivant : dans les présentations de l'oeuvre de Bonhoeffer, les éditeurs ont la tendance de mettre les «oeuvres» au même niveau que le «chrétien» ; pourtant les deux devraient être jugés par des critères différents. Quels sont ces critères ? Bien que la théologie parle de la foi, le langage de la théologie ne se détache pas du «*logos*». Même si l'on parle de la théologie mystique, ce langage aura sa propre «logique» ou bien elle ne sera pas théologie. Ainsi, l'homilétique, même l'homilétique de Bonhoeffer, n'échappera pas à cette règle. L'homilétique, ou l'art de la prédication, même si on l'appelle comme l'ouvrage de Bonhoeffer l'indique : *La Parole de la prédication*, elle est jugée d'après ses qualités intellectuelles. Que cette «parole» parle occasionnellement des situations particulières, comme dans l'Église confessante d'une Allemagne sous le règne de Hitler, elle doit tout de même parler le langage de la raison pour rendre intelligible le devoir d'un prêcheur chrétien, dans une situation précise, dans l'Église confessante d'Allemagne.

Mais en tant qu'homilétique, l'ouvrage de Bonhoeffer n'offre rien de bouleversant, au contraire. N'en déplaise aux amis de Bonhoeffer, il contient de nombreuses platitudes qui ne regardent que le rituel, comme par exemple, la récitation d'une prière avant ou après la communion. En voici un autre du même genre : «Au sujet du déroulement du culte : l'accompagnement musical du "Notre Père" et de la bénédiction doit tomber» (p. 56).

En ce qui concerne purement la prédication, l'ouvrage est conforme à tout autre ouvrage de même nature : la prédication est l'exhortation à la foi et comme telle, elle se base sur la doctrine centrale d'une religion. Comme exemple, citons de la table des matières le titre de chapitre suivant : «La dignité unique de la parole» (p. 26). Traduit en langage ordinaire : la source de la religion, donc celle de la prédication aussi, c'est la Bible. Or, il est évident que le cours sur la prédication mettra l'accent sur l'autorité de la «Parole» de Dieu ; d'où, un autre titre : «Pas d'identification entre Dieu et nous» (p. 28).

Ce qui «présente» le mieux la pensée de Bonhoeffer, ce sont des conseils pratiques dans le dernier chapitre (Supplément). L'éditeur les a groupés sous le titre : «Conformité à la communauté». Le titre est bien choisi, et la remarque de l'éditeur est aussi très juste : «C'est le critère homilétique à proprement parler. Il faut s'interroger sur la simplicité de la langue et de la présentation du message : A-t-on utilisé le caractère visuel du texte ? A-t-on dit trop de chose en une phrase ? A-t-on fait trop de subordinées et d'incises ? A-t-on introduit des éléments littéraires et rhétoriques étrangers ?» Autre exemple du même Supplément, sur l'authenticité (subjectivité) : «Ce critère est difficilement utilisable pour juger de prédications faites par d'autres ! Le prédicateur s'interroge lui-même : est-ce que je crois ce que je dis ? Me suis-je réfugié derrière l'officialité de mon ministère ?» Peut-on dire plus de tels conseils qu'ils sont adaptés à la rhétorique spéciale de la prédication ?

Mais nous ne souhaitons pas poursuivre ces pensées. La vérité est que nos questions ont peu de chance d'avoir une réponse à la lecture de l'homilétique de Bonhoeffer. Mais au lieu de critiquer l'originalité et la technique de Bonhoeffer, il faudrait pouvoir répondre à une question impossible : est-ce que Bonhoeffer aurait consenti à la publication d'un cours sur l'homilétique qui n'était à l'origine qu'une ébauche pour un ouvrage sur l'herméneutique ? Puisqu'à cette question personne ne peut répondre, considérons cette publication comme un «hommage» bien intentionné des étudiants de Bonhoeffer à leur maître.

Toutefois, nous pouvons encore faire un pas en avant pour toucher au véritable mystère de la prédication, c'est-à-dire : jusqu'où le succès de l'*exhortation* dépend-il de notre *rhétorique* ?

Ces questions ne soulèvent-elles pas la difficile fidélité de celui qui prêche (ou qui enseigne): comment être *témoin* de sa foi *vécue*? Il se pourrait même que les prédicateurs les moins authentiques puissent aussi bien prêcher, puisque la prédication est une exhortation à la foi et comme telle, elle est inséparable de la rhétorique. La réponse de Bonhoeffer concernant notre inquiétude — si notre prédication atteint son but — est conforme à la tradition. Il faut admettre que l'effet d'une prédication est imprévisible: «Quand Luther disait que la cinquième demande du “Notre Père” ne s'applique pas à celui qui vient de prêcher et qu'il ne devrait pas demander le pardon après la prédication, il voulait dire par là: “tu as fait ton oeuvre, descends de chaire et va boire ton verre de bière, en laissant à la Parole sa liberté, Dieu veillera sur elle”.» Et Bonhoeffer ajoute: «Mais il ne l'a pas dit à tout un chacun. Cela s'adresse à celui qui est éprouvé» (pp. 86-87).

Je souhaite que mes remarques sur l'homilétique de Bonhoeffer soient comprises comme je les ai entendues: une présentation et non pas une critique. Car, comment rendre Bonhoeffer responsable de toutes les platitudes que l'enseignement exige de chacun de nous.

Mais sur ce chemin où nous avons suivi Bonhoeffer, nous avons rencontré non seulement le prédicateur dont le but est — comme celui de tous les prédicateurs — l'*exhortation à la foi*, mais aussi le prédicateur *authentique* qui a *vécu sa foi* dans l'Église confessante. Car l'Église confessante est l'Église qui témoigne de sa foi dans le monde où la vie a placé ses membres. Ce que le prédicateur ne peut prévoir ou prédire, c'est le «comment» de ces témoignages. La prédication ne peut prescrire à la foi comment elle doit être vécue dans des situations concrètes. Pour certains, c'est seulement avoir le courage d'aller à l'église, quand une telle pratique est mal vue par les autorités; pour d'autre, ce sera prêcher, et même prêcher contre les abus du régime. Les conséquences de ces témoignages sont également imprévisibles. Cela peut résulter dans des désavantages matériels — perte d'emploi, par exemple — mais la répression peut aller jusqu'à la prison et même la perte de la vie.

Bonhoeffer, le prédicateur et le *chrétien*, nous livre son témoignage dans ses lettres et dans son journal de prison. Dès lors, c'est là que nous lisons son véritable cours d'homilétique. C'est là qu'il devient le prédicateur *authentique* qui a *vécu sa foi*, qui a *confessé sa foi*.

Je cite, sans commentaire, ce qu'il écrit à son ami le 22 décembre 1943, donc quelques jours avant Noël: «Il me semble que la décision a été prise que je ne pourrai pas être avec vous à Noël, mais personne n'ose me le dire. Quelle pourrait en être la raison? On suppose si peu de maîtrise de soi de ma part? [...] Demain, j'aimerais te faire savoir de quelque manière que je mène décidément toute mon existence comme une question de foi (*Glaubensfrage*) et j'ai l'impression que cette attitude est devenue pour moi une sorte de prévoyance et de précaution; c'est ainsi que je fais face à ma vie [...]. “Dans la foi” je peux tout endurer (— je l'espère —), même une condamnation, et aussi d'autres conséquences menaçantes (Ps 18, 30); mais une attente angoissante me démoralise. Je vous en prie, ne vous faites aucun souci à cause de moi, même s'il m'arrive quelque chose de plus grave. [...] D'autres frères ont déjà passé par là. Le véritable danger, c'est un balancement sans foi, l'hésitation sans action, ou la peur-de-ne-rien-oser. Je dois avoir la certitude d'être entre les mains de Dieu et non pas entre les mains des hommes. En ce cas, tout sera facile, même l'épreuve la plus dure» (*Widerstand und Ergebung*, Mohn, Gütersloher Verlaghaus, 1985, p. 97, nous traduisons).

Et cette épreuve ne tardait pas à venir. Bonhoeffer a été exécuté le 9 avril 1945 dans le camp de concentration de Flossenbürg.

Ernest Joós
Université Concordia